

CQP Conducteur d'équipements industriels

RNCP38515 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	201m
Formacode(s)	31620
Code(s) ROME	H2603, H2604, H2907, H2906
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2024

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/>

Partenaires habilités

174 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 173 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
A2IM	48385543300023	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200450	Former et organiser l'évaluation
ABSKILL	50943290200500	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300101	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300119	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300135	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400205	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400213	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400221	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 174 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38515-cqp-conducteur-d-equipements-industriels/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le conducteur d'équipements industriels exerce son activité sur un système de production, composé d'un ou plusieurs équipement(s) mécanisé(s), automatisé(s) ou robotisé(s). A partir d'un tableau de commande, pupitre, clavier, ou écran tactile au pied de l'équipement ou à partir d'une salle de contrôle, il assure le bon fonctionnement du système de production dans le respect des objectifs de productivité (cadences, flux...) et des procédures Qualité,

ACTIVITÉS VISÉES

La préparation de production

Le conducteur d'équipements industriels réceptionne et prépare tous les moyens nécessaires à la production, ceux-ci sont vérifiés et disposés dans les emplacements adéquats de la zone de travail qui est maintenue dans un état d'ordre et de propreté, conformément aux instructions. Le conducteur d'équipements industriels applique les procédures celles-ci garantissent l'intégrité des personnes et des biens d'équipement et de production, il réalise également les opérations de maintenance de 1er niveau qui répondent aux exigences des moyens et de l'entreprise. Le conducteur d'équipements industriels réalise également des contrôles afin de s'assurer de la disponibilité et de la conformité des moyens qui sont mis à sa disposition selon les documents de référence qui lui sont communiqués.

Le suivi et la surveillance de la production

Le conducteur d'équipements industriels s'assure de la performance de l'équipement et de la conformité de la production réalisée en termes de délais, quantité et sécurité tout en respectant les procédures, et les exigences du client (interne ou externe), les éventuelles dérives de production sont systématiquement détectées et les documents liés à la gestion de production sont renseignés. Le conducteur d'équipements industriels contrôle la conformité de la production dans le respect des procédures et avec les moyens adaptés à chaque étapes Les résultats de contrôles sont consignés et les non-conformités sont renseignées. Le compte-rendu du conducteur d'équipements industriels respecte les modalités de l'entreprise pour une bonne transmission de l'information.

Les changements de production et les interventions

Le conducteur d'équipements industriels configure la ligne de production conformément aux instructions qui lui sont communiquées et selon la production à réaliser. Suite à ces réglages la mise en conformité de la ligne de production est confirmée, puis la conduite de l'équipement de production est assurée par le conducteur conformément à la documentation et dans les conditions de sécurité et de qualité exigées. Le conducteur d'équipements industriels assure le suivi de sa production, il identifie les éventuels écarts, il réalise également le pré-diagnostic des dysfonctionnements ce qui lui permet d'anticiper les conséquences ou les répercussions éventuelles sur la production dont il est en charge, le cas échéant il active le système d'alerte ou d'arrêt de son équipement de production. Ses actions permettent de maintenir le fonctionnement de l'équipement, afin de garantir la qualité de la production, en privilégiant la sécurité des biens et des personnes. Le conducteur d'équipements industriels formule également des propositions qui contribuent à l'amélioration de la qualité, de la sécurité et de la productivité dans son périmètre d'activité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Approvisionner et préparer les éléments et équipements de production

Démarrer/arrêter équipement de production

Réaliser la maintenance de 1er niveau du poste de travail

Conduire un équipement de production

Contrôler la qualité de sa production

Rendre compte de son activité

Régler un équipement ou réguler un process

Conduire un équipement en mode de marche manuelle

Intervenir suite à un dysfonctionnement de production

Contribuer à l'amélioration du poste de travail

Blocs de compétences

RNCP38515BC01 — La préparation de production en équipements industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

Approvisionner et préparer les éléments et équipements de production

Démarrer/arrêter un équipement de production

Réaliser la maintenance de 1er niveau du poste de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A - Evaluation en situation professionnelle réelle,

B - Et/ou présentation

des projets ou activités réalisés en milieu professionnel

C - Et avis de l'entreprise.

RNCP38515BC02 — Le suivi et la surveillance de la production

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un équipement de production
Contrôler la qualité de sa production
Rendre compte de son activité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A - Evaluation en situation professionnelle réelle,
B - Et/ou présentation
des projets ou activités réalisés en milieu professionnel
C - Et avis de l'entreprise.

RNCP38515BC03 — Les changements de production et les interventions

LISTE DE COMPÉTENCES

Régler un équipement ou réguler un process
Conduire un équipement en mode de marche manuelle
Intervenir suite à un dysfonctionnement de production
Contribuer à l'amélioration du poste de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A - Evaluation en situation professionnelle réelle,
B - Et/ou présentation
des projets ou activités réalisés en milieu professionnel
C - Et avis de l'entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le conducteur d'équipements industriels agit dans les domaines de la production et évolue dans des secteurs interprofessionnels : transformation des métaux, sidérurgie, automobile, agroalimentaire, pharmaceutique, textile, verrerie, papier-carton, cosmétique, embouteillage...

Il exerce dans les entreprises où la production se déroule en continu ou semi-continu. Le système de production qu'il conduit alimente un client interne ou externe.

Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire et le port d'équipement d'hygiène peut être exigé selon les secteurs de production. Le poste peut également nécessiter l'obtention d'une autorisation interne (sécurité, outillage...), d'une habilitation externe (moyen de manutention, prévention des risques mécaniques, électriques, hydrauliques, chimiques) ou d'une permission liée aux conditions de travail (zone ATEX, travail en hauteur...).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Conducteur de ligne
Conducteur d'installations
Opérateur de production
Conducteur de machines
Conducteur d'équipement de production
Conducteur d'équipement de transformation
Conducteur d'appareils

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Très élevée (5/5)
Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.

Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 434 €
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique · tension 5/5 (Très élevée) C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 3/5 (Modérée) D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 5/5 (Très élevée) E1X21 — Ouvriers peu qualifiés de conduite d'installation de production de métaux · tension 2/5 (Faible) E1X41 — Ouvriers qualifiés de conduite d'installation de production de métaux · tension 4/5 (Élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 230
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	15 %
Familles professionnelles (FAP)	C0X30 — Ouvriers de l'électricité et de l'électronique C2X70 — Techniciens, agents de maîtrise et assimilés en électricité et en électronique D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique E1X21 — Ouvriers peu qualifiés de conduite d'installation de production de métaux E1X41 — Ouvriers qualifiés de conduite d'installation de production de métaux E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	1 an
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2024
Date de dernière délivrance possible	21/12/2028

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	778	0	96 %	—
2021	519	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP23024

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41689

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Conducteur d'équipements industriels | Observatoire de la Métallurgie (observatoire-metallurgie.fr)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38515/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	9
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2024 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	10
Montant total engagé	24 505 €
Coût moyen par dossier	2 451 €
Durée moyenne	93 h
Période	03/2024 – 09/2024
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.